

FICHE D'INSCRIPTION

VACANCES D'ÉTÉ DU 02 JUILLET AU 25 AOÛT 2023

Veillez cocher les formules et options choisies



Termanal des Loisirs
Pyrénées 2000

Stages & Séjours Tennis
 Stages & Séjours Golf
 Stages & Séjours Multi-Sports

STAGES & SÉJOURS ÉTÉ DU 02 Juillet au 25 août 2023	AVEC HÉBERGEMENT <i>Du dimanche au vendredi</i>	SANS HÉBERGEMENT <i>Du lundi au vendredi</i>
Formule TENNIS TOTAL : 4H de tennis par jour + activités	729 € Promo 699 € / 1 semaine 1458 € Promo 1120 € / 2 semaines	330 € Promo 290 € / 1 semaine
Formule TENNIS + MULTISPORTS : 2H de tennis par jour + multi-activités encadrées	729 € Promo 699 € / 1 semaine 1458 € Promo 1120 € / 2 semaines	330 € Promo 290 € / 1 semaine
Formule TENNIS + GOLF : 2H de tennis + 2H de golf par jour + activités	978 € Promo 890 € / 1 semaine 1596 € Promo 1400 € / 2 semaines	Nous contacter
Formule CAMPUS JEUNE : 2H de tennis par jour		159 € Promo 145 € / 1 semaine
Formule MINI TENNIS : 1H de tennis par jour		90 € Promo 70 € / 1 semaine
Formule ADULTE PLEINE FORME : 2H de tennis par jour		190 € Promo 160 € / 1 semaine
Formule GOLF TOTAL : 4H de golf par jour + activités	978 € Promo 890 € / 1 semaine 1596 € Promo 1400 € / 2 semaines	Nous contacter
Formule GOLF+ MULTISPORTS : 2H de golf par jour + multi-activités encadrées	978 € Promo 890 € / 1 semaine 1596 € Promo 1400 € / 2 semaines	Nous contacter
Formule GOLF + TENNIS : 2H de golf + 2H de tennis par jour + activités	978 € Promo 890 € / 1 semaine 1596 € Promo 1400 € / 2 semaines	Nous contacter
Formule MULTISPORTS + GOLF : 2 H de golf par jour + multi-activités encadrées	978 € Promo 890 € / 1 semaine 1596 € Promo 1400 € / 2 semaines	Nous contacter
Formule MULTISPORTS + TENNIS : 2 H de multi-activités + 2 heures de tennis par jour	729 € Promo 699 € / 1 semaine 1458 € Promo 1120 € / 2 semaines	330 € Promo 290 € / 1 semaine

OPTIONS communes aux 2 périodes	Avec Hébergement	Sans Hébergement
Prise en charge de l'enfant Accueil ou retour simple (gare ou aéroport de Perpignan)	25 €	
Prise en charge de l'enfant Accueil et retour (gare ou aéroport de Perpignan)	50 €	
Cours d'anglais Prise en charge par professeur diplômé. Constitution de petit groupe /ou prise en charge individuelle. Formule personnalisée.	Tarifs nous consulter	
Week-end entre 2 stages ou fin de semaine Hébergement en pension complète 2 nuits + encadrement + activités	150 €	
«Aventure» ½ journée sortie accrobranche + ½ journée sortie waterjump (valable pour tennis + multisports et golf + multisports)	1 semaine : 30 € 2 semaines : 50 €	
Nuit supplémentaire Nuit + petit déjeuner sans activité	80 €	
Lavage du linge le week-end (pour stage de 2 semaines uniquement)	10 €	
1 compétition de Golf Compétitions homologuées : tous les jeudis ou le week-end	40 €	
2 compétitions de Golf Compétitions homologuées : tous les jeudis et le week-end	70 €	
Repas du midi (à l'unité)		10 €

Règlement intérieur

Conditions générales de fréquentation

Toute personne fréquentant les stages du Campus Tennis est censée connaître le présent règlement.

Réservation

Il est possible de réserver par téléphone, l'option reste valable 5 jours. La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la fiche d'inscription accompagnée de l'acompte de 80 € par semaine de stage sans hébergement et 300 € avec hébergement ainsi que le présent règlement intérieur daté et signé.

Confirmation du séjour

Votre enfant sera définitivement inscrit aux stages du Campus Tennis à la réception du solde du stage, cela 15 jours avant le début de l'activité, au plus tard.

Annulation

- Annulation d'un stage confirmé :
 - De 15 à 30 jours avant le début du stage : l'acompte sera dû.
 - Moins de 15 jours avant le début du stage : le stage est dû dans son intégralité.

- Annulation en cours de stage :

Les arrêts dus à des raisons médicales ou autres, n'entraîneront aucun remboursement ou défraiement.

- Annulation du fait du Campus Tennis :

Campus Tennis se réserve seul le droit d'annuler un stage et ce sous préavis de 8 jours avec remboursement des sommes versées.

Modification

La direction se réserve le droit de modifier la programmation et les horaires prévus pour toute raison utile au bon déroulement du stage.

Assurance des stagiaires

L'assurance du Campus Tennis couvre la responsabilité civile des organisateurs, des personnes participant à l'encadrement et les dommages causés par les stagiaires.

L'assurance du Campus ne couvre pas les vols, dégradations et bris d'objets personnels, malveillance...

Les personnes participant aux stages Campus Tennis, et fréquentant les structures d'accueil du Campus doivent être couvertes par une assurance responsabilité civile de particulier et individuelle accident.

Certificat médical

Tout stagiaire doit être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis.

Renseignements médicaux

Les parents, ou tuteurs légaux, doivent informer par écrit, le directeur du Campus Tennis des traitements, soins, régimes et autres particularités d'ordre médical qui affectent l'enfant.

Ils doivent remettre ses informations au directeur au plus tard le premier jour du stage. Il est conseillé aux parents de confier à l'enfant durant le stage, son carnet de santé.

En cas de maladie ou accident, les frais médicaux sont à la charge des parents.

Il est possible que le Campus Tennis fasse l'avance des frais médicaux. Dans ce cas, vous devrez les rembourser dès la fin du séjour.

Extrait du règlement interne

Règlement d'occupation de l'hébergement

Le calme doit régner en permanence dans le gîte. Après 22 heures, les responsables exigent le silence absolu.

La consommation de tabac, d'alcool et de drogue est strictement interdite dans le gîte et ses locaux communs.

Accès interdits aux animaux domestiques.

Règles de vie collective

Tout stagiaire perturbant le bon déroulement du séjour par des propos déplacés, tenue vestimentaire incorrecte, gestes agressifs ou tout autre comportement troublant la cohésion du groupe ou la sécurité des personnes, sera renvoyé du stage sans indemnité.

Organisation matérielle

Les enfants doivent être munis de tout leur matériel sportif, ainsi que de vêtements usagés et de chaussures, adaptés aux activités de plein air (VTT, course d'orientation...).

Le climat à cette altitude est très variable, il faut donc également prévoir des vêtements d'hiver.

Autorisation des parents

Par la signature de cette fiche de règlement, les parents ou tuteurs légaux, autorisent l'enfant à participer au stage du Campus Tennis, en date du2023.

Ils permettent aussi au directeur ou à son représentant de prendre toutes les mesures d'urgence concernant l'enfant en cas d'accident, d'affection aiguë ou autre urgence nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Inscription du stagiaire

INFORMATIONS

Nom :

Adresse :

Prénom :

.....

Date de naissance :

Code postal :

Classement :

Ville :

Semaine du :

Tél :

au :

Email :

PAIEMENTS

Acompte de 300 € pour les stages avec hébergement (600€ pour 2 semaines de stage) **Acompte de 80 €** pour les stages hors hébergement (160€ pour 2 semaines de stage). **Vous recevrez une confirmation de votre inscription ainsi que les infos pratiques. Le solde est à régler 15j avant le**

début du stage. Paiement à l'ordre de : **CAMPUS TENNIS - NICOLAS BRUN**

Envoyer à l'adresse : CAMPUS TENNIS - 2 BIS CHEMIN DES MONTILLES DE GAILLARDY 34300 GRAU D'AGDE

le à

Signature des parents

(Lu et approuvé)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....